



Informations importantes pour les investisseurs des sociétés Zweite, Dritte et Fünfte Cleantech Infrastrukturgesellschaft mbH & Co. KG (CTI 5D, CTI 8, CTI 9D, CTI 15, CTI Vario D)

Léger retard dans les distributions exceptionnelles et reprise des distributions régulières

Monsieur,

Nous nous référons à la dernière information aux investisseurs de décembre 2022, dans laquelle nous vous avons informé de la vente de nos centrales d'énergie renouvelable. Aujourd'hui, nous souhaitons vous informer de la situation actuelle :

Conditions pour la clôture de la transaction presque remplies

En guise d'introduction, nous tenons à préciser que l'exécution d'une transaction transfrontalière complexe dans le domaine des infrastructures d'approvisionnement réglementées de cette ampleur requiert toujours un grand nombre de conditions à remplir. Il s'agit notamment de la présentation de documents importants, de contrôles techniques, économiques et juridiques externes et de diverses autorisations administratives. Ainsi, les prévisions de la fin de l'année 2022 reposaient sur l'hypothèse que toutes les conditions de vente connues à l'époque encore à remplir, le seraient très probablement dans le délai prévu.

Les sociétés de participation ont été informées début avril que le processus de vente connaîtra un nouveau retard, probablement de quelques semaines, en raison de documents supplémentaires encore en suspens et à obtenir, dont l'élaboration et la transmission sont principalement de nature administrative et ne relèvent donc pas de la sphère d'influence des sociétés de participation. En revanche, les tâches qui restaient à

accomplir par les sociétés de participation au moment de la dernière information aux investisseurs ont pu être réalisées ou mises en œuvre conformément au calendrier, dans leur intégralité et dans les délais impartis, de sorte qu'il n'en résultera pas de retards supplémentaires.

Mise à jour du calendrier des distributions

Les sociétés de participation s'attendent actuellement à un premier encaissement des paiements issus des transactions dans les semaines à venir. En conséquence, nous attendons une reprise du mode connu pour les distributions régulières ainsi que le début successif des distributions exceptionnelles encore au deuxième trimestre 2023.

Bien entendu, **nous vous informerons dès que la date concrète de versement sera connue** et pourra être communiquée de manière fiable. Le retard mentionné n'a aucune influence sur les autres dates des distributions exceptionnelles de l'année 2023 mentionnées dans l'information aux investisseurs de décembre 2022 (six distributions mensuelles en septembre 2023, cinq distributions mensuelles en décembre 2023).

Difficultés dans la communication

Nous regrettons vivement de devoir vous demander un peu de patience concernant la première date de distribution. Nous vous remercions également de votre compréhension pour le choix tardif du moment de cette information aux investisseurs.

Nous aurions souhaité vous informer plus tôt. Cependant, les particularités du marché des projets d'infrastructure publique diffèrent considérablement de celles des autres classes d'actifs. Ainsi, l'implication d'un grand nombre d'autorités et de services de droit public ralentit souvent les processus, ce qui rend très difficile l'annonce fiable de dates et de délais précis.

Par ailleurs, nous vous prions de comprendre que les parties impliquées sont soumises à des exigences réglementaires en matière de rapports, comme c'est généralement le cas dans ce type de transactions. En outre, les accords de confidentialité fixent des limites claires quant à ce qui peut être communiqué et publié. Dès que de plus amples détails pourront être communiqués, nous vous en informerons immédiatement.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Meilleures salutations,

Cleantech Management GmbH